



GESTION D'UTILISATION DU PERSONNEL

OPTIMUM, MAIS POUR QUI ?

**Les cheminots
Gestionnaires d'Utilisation
ne sont pas épargnés par
les conséquences
immédiates de la mauvaise
réforme. Celle qui ne
devait rien changer, mais
qui impacte lourdement le
quotidien des GU, l'avenir
du métier, comme pour
l'ensemble des cheminots
des fonctions supports.**

Depuis l'éclatement de la SNCF en 3 EPIC, les Directions entendent réduire leurs dépenses RH.

La mauvaise réforme du système ferroviaire a facilité le choix de la Direction, celui de la centralisation des services RH, notamment des pôles GU (Gestion d'Utilisation du personnel) et du recours à l'extrême polyvalence.

La Centralisation de la Gestion d'Utilisation du Personnel

Sur le modèle de la création de plaques Gestion Administrative en 2007 (Agence Paie et Famille), la Direction décide seule de créer des « plaques » GU. La création progressive de ces plateformes Gestion d'Utilisation sert avant tout à réaliser des gains de productivité sur la masse salariale en réduisant l'effectif et en déqualifiant les postes.

Organisée en plaque, la charge de travail par gestionnaire augmente, d'autant plus que les GU ont récupéré des tâches « rémunération » (confiées aux CMGA à leur création).

Comme en APF, la création de ces plaques GU génère une détérioration immédiate des conditions de travail.

En 2017, la CGT a saisi le CHSCT qui a réalisé une expertise pour risques graves à la « cellule GU » de l'infrapôle Nord Pas de Calais.

Le résultat de l'expertise est éloquent. La réorganisation du travail en cellule GU est responsable de l'augmentation de la charge de travail et donc du rythme de travail, de la dégradation des rapports sociaux et l'augmentation des arrêts de travail.

Stress, fatigue, troubles de la concentration, trouble du sommeil montrent une imbrication évidente de Risques Psycho Sociaux aggravés.

OPTIMUM : le Digital au service de la productivité

Face à cette souffrance au travail, l'outil OPTIMUM est annoncé comme un sauveur, capable de résoudre la surcharge de travail par la simplification des tâches.

C'est ainsi que chaque nouvel outil numérique est présenté aux cheminots dans les fonctions supports.

La réalité diffère. Les outils achetés au privé, plutôt que d'être conçus par nos services informatiques internes, sont pour la plupart inadaptés et donc sources de travail induit supplémentaire, de reprise d'erreurs informatiques apportant agacement et démotivation.

De plus, la mise en place de nouveaux outils est systématiquement utilisée par la Direction comme un moyen de supprimer des postes, sous prétexte d'automatisation des tâches.



Pour la CGT ;

- Le numérique doit être le moyen d'améliorer les conditions de travail ;
- La maîtrise du rythme de travail passe par le choix d'un outil adapté aux besoins des gestionnaires et par le calcul d'un effectif cohérent à la charge de travail. Cela nécessite une évaluation de la charge de travail ;
- La direction doit reconnaître les conséquences du choix de l'open space sur la santé des salariés et revenir à des espaces de travail à taille humaine et en conformité ;
- L'organisation du travail en proximité, au contraire de la centralisation, contribue à une bonne qualité de service, et donc à la satisfaction du travail bien fait ;
- L'amélioration des rapports sociaux passe par la reconnaissance des compétences relationnelles déployées par les GU lors de leurs contacts avec les agents ;
- L'amélioration du relationnel avec la hiérarchie de proximité nécessite la reconnaissance des savoir-faire des GU : considération managériale, mise à jour des fiches de poste et requalification des postes de Gestionnaire d'Utilisation du Personnel.

La Gestion d'Utilisation dans la Convention Collective Nationale de la Branche Ferroviaire

Dans le cadre des négociations de notre future Convention Collective Nationale, la CGT s'oppose au patronat qui envisage de détruire les contours du métier afin de permettre une très large polyvalence au sein de la fonction RH dans sa globalité.

La CGT propose l'intégration, dans le volet classification des métiers de notre CCN, d'une fiche métier Gestionnaire d'Utilisation du personnel, reprenant la définition précise du métier, le diplôme d'entrée (ou le diplôme correspondant aux compétences acquises par l'expérience professionnelle, la qualification du poste, les missions du poste et les compétences requises et le parcours professionnel attendant).

Ce n'est que par ce biais qu'il est possible de garantir l'avenir du métier de Gestionnaire d'Utilisation et sa reconnaissance.

Notre métier, c'est notre vie au travail, notre salaire, notre équilibre professionnel/personnel.

La CGT continue de défendre chaque métier et l'avenir de tous les cheminots.

Je suis cheminot, je défends mon métier !

LE 19 MARS 2019, TOUS MOBILISÉS !

